

[Text]

Mr. McCulloch: To answer your question, senator, the current definition as it now stands is based on the intent to use the substance or article for an explosive or pyrotechnic effect.

The new definition would effectively cover all things that are explosive by nature, and intended to be used as such. It would also allow us to pull in the things that are explosive by nature but not intended to be used as such, such as picric acid.

It would also allow us to exclude by regulation things which are quite innocuous, such as safety matches, which currently fall into that definition as a pyrotechnic article, and also things such as some of these mosquito repellant coils. Therefore we want to have the ability to exclude things, pull things in, and regulate only to the degree necessary.

The other feature in the definition section also allows, by regulation, the exclusion of anything that is defined as an explosive from all or part of the regulations that flow from the act. Our intent there is to regulate only to the degree necessary to satisfy the interests of public safety.

Senator Austin: The purpose of the legislation, then, is being changed — if I can restate what you said — from defining an explosive as a substance intended to be used as such to a substance with an inherent characteristic as an explosive. For example, if a liquid is being carried under pressure which in its ordinary state would be gaseous, it is by physical definition an explosive if the environment is changed. Is that an explosive that is intended to be included in the regulation?

Mr. McCulloch: No, no. Absolutely not. We would be looking solely at things that possess a well-defined explosive nature due to, say, a chemical reaction as opposed to a release of pressure.

Senator Austin: Would that include something that could be inert in its natural state like — what is it called — Semitex? Semiplex?

Mr. McCulloch: Semtex. That is a plastic explosive.

Senator Austin: It is defined as an explosive, although it requires the addition of other features to turn it into an explosive.

Mr. McCulloch: No, it is an explosive on its own. I believe that Semtex is essentially the Czechoslovakian version of our C-4, which is a plastic explosive and, in its own right, possesses explosive properties. You add the detonator to it and, voila! you have it functioning.

Senator Austin: Is it defined as an explosive?

[Traduction]

M. McCulloch: Pour répondre à votre question, sénateur, je dirais que la définition, telle qu'elle se présente à l'heure actuelle, part de l'intention d'utiliser une substance ou un article comme un explosif ou avec un effet pyrotechnique.

La nouvelle définition va en fait englober toutes les choses qui sont explosives par nature et que l'on a l'intention d'utiliser en tant que telles. Elle englobera aussi des choses qui sont explosives par nature mais que l'on n'a pas l'intention d'utiliser en tant que telles, ce qui est le cas de l'acide picrique.

Cela nous permettra par ailleurs d'exclure par voie de règlement des choses qui sont assez inoffensives, telles que les allumettes de sécurité, qui relèvent à l'heure actuelle de cette définition d'un article pyrotechnique, et d'autres choses encore comme ces serpentins utilisés pour éloigner les moustiques. Nous voulons donc avoir la possibilité d'exclure certaines choses, d'en inclure d'autres, et de ne réglementer que dans la mesure où c'est nécessaire.

Une autre disposition de l'article qui se rapporte à cette définition permet aussi, par voie de règlement, d'exclure toute chose définie comme un explosif de tout ou partie de la réglementation qui découle de la loi. Notre intention est ici de ne réglementer que dans la mesure où c'est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique.

Le sénateur Austin: Le but de la loi est donc modifié — si vous me permettez de vous paraphraser — et l'explosif n'est plus défini comme étant une substance que l'on a l'intention d'utiliser en tant que tel, mais comme une substance ayant les caractéristiques inhérentes à un explosif. Ainsi, si un liquide est transporté sous pression alors que normalement il se présente à l'état gazeux, d'un point de vue physique il s'agit par définition d'un explosif si l'environnement est modifié. Est-ce qu'il est prévu d'englober dans la réglementation ce genre d'explosif?

M. McCulloch: Non, non. Absolument pas. Nous n'allons nous occuper que des choses dont la nature explosive est bien définie en raison, par exemple, d'une réaction chimique, par opposition à un changement de pression.

Le sénateur Austin: Est-ce que cela comprend des choses qui peuvent être par nature inertes, comme par exemple — comment l'appelle-t-on — le semitex? le semiplex?

M. McCulloch: Le semtex. C'est un explosif plastique.

Le sénateur Austin: Ce produit est défini comme étant un explosif même s'il faut ajouter d'autres choses pour le faire exploser.

M. McCulloch: Non, c'est un explosif en soi. Je crois que le semtex est au fond l'équivalent tchécoslovaque de notre C-4, qui est un explosif plastique et qui, en soi, possède des propriétés explosives. Il suffit d'ajouter un détonateur et voilà! Ça marche.

Le sénateur Austin: Ce produit est défini comme étant un explosif?